

CONSTRUCTIONS ET EXPRESSION DE LA POSSESSION EN FULFULDE

Mamadou Diallo

Docteur en linguistique et sciences du langage

*Maître de Conférences Assimilé Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger
de Saint-Louis*

Abréviations

| | | | |
|----------------------|--|-------------------|--|
| 1PL | première personne du pluriel | EPEN | épenthèse |
| 1PL.INCL. | Première personne du pluriel | ERG | ergatif |
| 1SG | première personne du Singulier | FEM | féminin |
| 2SG | deuxième personne du singulier | GEN | génitif |
| 3PL | troisième personne du pluriel | HUM | humain |
| 3SG | troisième personne du singulier | INDEF | indéfini |
| ABS | absolutif | MASC | masculin |
| ACC | accusatif | NOM | nominatif |
| AFF | affixe | PASS | passé |
| AOR | aoriste | PE | possession externe ; possesseur externe |
| CL | classe | PERT | pertensif |
| CLIT | clitique | PM | possessum |
| COP. _{ASP} | copule aspectuelle | POSS | possessif |
| COP. _{PRES} | copule présentative | PR | possesseur |
| COP.IDEN | copule d'identification | PRES | présent |
| CPP | construction possessive prédicative | SN | syntagme nominal |
| DAT | datif | SPrép | syntagme prépositionnel |
| DECL | déclinaison | SUFF | suffixe |
| DEF | défini | SV | syntagme verbal |
| DET | déterminant | V _{POSS} | verbe de possession |

Résumé

Cette étude s'intéresse à aux l'expression de la possession en fulfulde. Il explore les moyens utilisés dans cette langue pour exprimer la possession aliénable et inaliénable dans les constructions possessives adnominales (CPA) au sein du syntagme nominal (SN), d'une part, et, d'autre part, dans les constructions possessives prédicatives et externes (CPP et CPE) situées au niveau de la phrase. L'étude montre que les moyens utilisés peuvent être morphologiques (suffixe, clitique), lexicaux (verbe de possession) ou syntaxiques (apposition des termes de la position). La relation possessive peut aussi être exprimée sans l'emploi d'un verbe lexical de possession. En fulfulde, les CPA peuvent exprimer des relations possessives aussi bien aliénables qu'inaliénables. Les CPP sont le domaine de la possession aliénable alors que les CPE expriment exclusivement la possession inaliénable.

Mots-clés : *construction(s) adnominale(s), externe(s), prédicative(s), possesseur, possessum, possession*

Abstract:

This study focuses on the expression of possession in Fulfulde. It explores the means used in this language to construct alienable and inalienable possession in adnominal possessive constructions (APCs) within the noun phrase, on the one hand, and, on the other hand, in predicative and external possessive constructions (PPCs and EPCs) at the sentence level. The study shows that the means used can be morphological (suffix, clitic), lexical (verb of possession) or syntactic (apposition of possessor and possessum). The possessive relationship can also be expressed without the use of a lexical verb of possession. In Fulfulde, APCs can express both alienable and inalienable possessive relationships. On the other hand, PPCs are the domain of alienable possession while EPCs are confined to inalienable possession.

Keywords : *adnominal, external, predicative, construction(s), possessor, possessum, possession*

Introduction

Le terme de *possession* est un concept qui couvre une large gamme de relations. Toute langue, dans son système grammatical, a un modèle de *construction possessive* à quelque niveau qu'il soit – syntagme nominal (SN) ou phrase. Il existe des variations à travers les langues concernant qui ou qu'est-ce qui peut être *possesseur* ou *possessum*¹, mais concernant également le type de relation impliquée et le fait que, dans la langue considérée, il existe des marques de possession soit sur le possesseur, soit sur le possessum, soit sur les deux. C'est dans ce cadre que voulons aborder le thème de l'expression de la possession en fulfulde. Le travail se propose, d'une part, d'explorer les différents types de constructions possessives disponibles dans la langue et, d'autre part, d'examiner les différentes valeurs sémantiques véhiculées par chaque type. L'hypothèse de recherche suggère que le fulfulde présente des caractéristiques à la fois

universelles et spécifiques dans le domaine de l'expression de la possession. La présente étude est menée dans le cadre du modèle théorique appelé *théorie linguistique de base*. C'est une approche qui considère la linguistique comme une science de la nature. La démarche suivie dans cette approche est celle de la comparaison typologique dans laquelle l'expression de la possession est analysée dans diverses langues appartenant à des familles différentes.

Au plan méthodologique, l'article s'appuie sur des données empiriques que nous avons pu collecter lors de nos différentes visites sur le terrain. La collecte de ces données a été effectuée en utilisant des outils différents (entretiens, questionnaires, discussions orales enregistrées). La collecte a débuté en mai 2021, date de notre premier voyage d'études à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). D'autres voyages ont suivi. Ainsi, nous nous sommes rendus au Nord et au Sud du Sénégal (Fuuta-Toor et Fuladu), en Gambie (frontière Sénoba) et en Guinée (Labé, Koundara). Nous avons secondairement utilisé des données tirées d'autres auteurs. Ces données ont parfois subi des modifications et, selon le cas, sont été reglées en français.

Concernant l'organisation de ce travail, il s'articule autour de trois sections. La première section porte sur la possession, c'est-à-dire la notion, le prototype et les valeurs sémantiques de la possession. La deuxième section fait le point sur la typologie des constructions possessives attestées dans différentes langues à travers les continents. La troisième et dernière section de l'article porte sur les types de constructions possessives et l'expression de la possession en fulfulde.

1. La possession : notion, prototype et valeurs sémantiques

1.1 La notion de possession

Le concept de *possession* est reconnu par la plupart des spécialistes comme l'un des universaux du langage (Mazzitelli 2015 :24). Toute langue possède des stratégies lexicales ou morphosyntaxiques pour exprimer la notion de *possession*. Cependant, sa définition divise les spécialistes. Seiler (1983) considère la possession comme un concept « bio-culturel » qui ne peut être expliqué sans faire référence aux connaissances extralinguistiques.

Semantically, the domain of possession can be described as bio-cultural. It is the relationship between a human being, his kinsmen, his body parts, his material belongings, his cultural and intellectual products. In a more extended view, it is the relationship between parts and whole of an organism (Seiler 1983: 4).

De leur côté, Lyons (1968) et Clark (1978) insistent sur le lien qui existe entre les constructions possessives et les constructions locatives. Parce que, selon eux, dans beaucoup de langues, les constructions possessives coïncident formellement avec les constructions locatives ou dérivent de celles-ci par un processus de grammaticalisation. Seliverstova (2004 [1975, 1990]) donne une interprétation différente de l'approche « locativiste ». Elle aborde la question de l'interdépendance entre les concepts de *localisation* et de *possession* sous l'angle sémantique en en proposant une interprétation métaphorique. En effet, elle définit le contenu sémantique des relations possessives en termes de *localisation* : le *PM* est un élément localisé dans l'existence du *PR*. Le terme '*existence*' renvoie ici à l'ensemble de toutes les entités auxquelles un humain peut être liées : ses possessions matérielles, ses caractéristiques physiques et morales, ses actions, ses relations, etc. (Seliverstova 2004 [1975]: 142–143). Ce processus de localisation du *PM* dans l'existence du *PR* est défini comme étant une sorte d'*expansion* du *PR* sur le *PM*. Cette expansion peut se réaliser de trois manières :

- a) X étend son "champ de force" sur Y, c'est-à-dire, Y se trouve sous le contrôle (physique, juridique, ou moral) de X ;
- b) X s'étend physiquement ou fonctionnellement sur Y, c'est-à-dire, Y est une partie de X ou une partie de l'existence de X (activité vitale, fonctionnement) ;
- c) Y apporte en son sein un élément du possesseur (Y a une propriété, qui représente une relation au possesseur - *his friend* 'son ami', *his enemy* 'ennemi') (Seliverstova 2004 [1990]: 578–579; notre traduction; les caractères italiques par l'auteur).

Selon Seliverstova donc, 'X a Y' peut être compris soit comme 'Y est sous le contrôle physique ou légal de X (Y est entre les mains de X ; X possède Y), soit comme 'Y est une partie du corps de X', soit comme 'Y est socialement (ou biologiquement) lié à X (Y est le frère, l'ami, le voisin, etc., de X)'. Dans le cas où Y est sous le contrôle physique de X, X et Y se situent également l'un près de l'autre. Dans tous les autres cas,

l'élément localisant doit être compris de façon métaphorique. Le PM donc n'est compris comme « localisation » que dans la mesure où il peut être métaphoriquement représenté en tant que l'endroit où est situé le PM.

Une conception similaire de la possession existe chez Langacker (2009), mais celle-ci est exprimée en termes cognitifs. Selon lui, les expressions possessives appartiennent à la classe des relations qui portent le nom de « *points de référence* ». Il s'agit de relations dans lesquelles l'un des deux termes est choisi pour être le point de référence à partir duquel la situation peut être considérée. Cette capacité à établir des points de référence est une capacité humaine élémentaire que Langacker définit comme suit :

[the] capacity for invoking one conceived entity as a reference point in order to establish mental contact with another, i.e. to mentally access one conceived entity through another. The entity accessed in this way is called the target in the reference point relationship. The set of entities accessible through a given reference point (the set of potential targets) are collectively referred to as its dominion. (Langacker 2009 : 46)

Le point de référence ici est représenté par le PR, la cible par le PM et le « dominion » est identifié comme l'*expérience* (*existence* chez Seliverstova) du PR. La possession, dans ce cas, est perçue comme une opération de localisation d'une entité dans un « dominion », qui ne représente ni un emplacement concret, ni simplement un concept sémantique ; la possession représente plutôt un concept cognitif, c'est-à-dire un ensemble d'entités accessibles à partir d'un point de référence.

Cette approche cognitive se retrouve chez Taylor (1996), avec cependant une interprétation différente, qui est basée sur le concept de la 'gestalt expérientielle', c'est-à-dire « un faisceau d'aspects fondée sur l'expérience, qui définit ensemble [la possession] paradigmatique ou prototypique » ((Taylor 1996 :340); *notre traduction*).

Dans la conception Taylorienne, la *possession* n'est pas une notion clairement définissable. Elle est plutôt le résultat de la cooccurrence de caractéristiques typiques, qui, ensemble, forment la *gestalt*. Selon lui, la *gestalt* de la possession a les caractéristiques suivantes :

1. Le PR est un être humain spécifique.
2. Le PM est une entité inanimée, d'ordinaire un objet physique concret.
3. La relation est exclusive, en ce sens que, pour toute entité possédée, il n'y a habituellement qu'un seul possesseur. D'autre part, pour tout PR, il y a normalement un grand nombre d'entités qui peuvent faire partie de ses possessions.
4. Le PR a des droits exclusifs d'accéder à l'objet possédé. D'autres personnes ne peuvent avoir accès à l'objet possédé qu'avec la permission du PR.
5. Le PM est normalement un objet de valeur, soit commerciale, soit sentimentale.
6. Les droits d'accès du PR au PM sont investis en lui par le biais d'une transaction spéciale, telle que l'achat, l'héritage, ou le don, et ces droits restent avec le PR jusqu'à ce que ce dernier les transfère à une autre personne au moyen d'une transaction ultérieure, comme la vente ou la donation.
7. Normalement, la relation de possession est à long terme, étant évaluée en mois et années, et non en minutes ou secondes
8. Pour que le PR puisse avoir facilement accès à l'objet possédé, celui-ci doit normalement être à proximité du PR. Dans certains cas, le PM peut être un accompagnement permanent, ou au moins régulier, du PR. (Taylor 1996 : 340 ; *notre traduction*)

Chez Taylor, la possession est une *catégorie sémantique* qui, pour être décrite de façon plus adéquate, doit être définie par une approche basée sur le prototype. La relation prototypique est définie d'après les propriétés paradigmatiques énoncées ci-avant. Une expression dans laquelle toutes les conditions de propriétés paradigmatiques sont remplies représente un cas prototypique de possession, alors que celle dans laquelle seules quelques propriétés sont présentes est dite non-prototypique. Ainsi, par exemple, les deux phrases dans (1) ci-dessous

(1) *Français [indo-européen, romaine]*

a. *Jean a une voiture*

b. *Pierre a la grippe*

(Données personnelles)

Peuvent être considérées comme des exemples de possession. Cependant, seule (1a) remplit les conditions de propriétés paradigmatiques : le PR est un être humain (1) ; le PM est un objet

inanimé ayant une certaine valeur (2, 3, 5) ; le PR a des droits exclusifs sur le PM - il peut vendre ou prêter le PM (4,6), qui est généralement à sa disposition et qui, de ce fait, est situé près du PR, par exemple, dans son garage (8) ; (2b), par contre, ne remplit pas toutes ces conditions (le PM, 'grippe' n'est pas un objet inanimé ; en conséquence, il ne peut être vendu ou prêté, etc.) : donc, le PM 'grippe' est moins prototypique.

L'approche « prototypiste » a été adoptée par bon nombre de spécialistes, qui la considèrent comme le moyen le plus effectif pour expliquer la possession (Heine 1997a, Stassen 2009, entre autres). Néanmoins, les points de vue des auteurs divergent sur le domaine de la relation possessive à considérer comme représentant le prototype. Généralement, c'est le concept de *propriété* qui a été retenu comme étant le prototype de la relation possessive (Taylor 1996, Heine 1997a, Baron & Herslund 2001a, Stassen 2009). En effet, même intuitivement, le concept de *propriété* s'avère être la catégorie la plus représentative de la possession : une expression comme *Marie a une maison* sonne instinctivement 'plus possessive' que *Marie a une bonne mémoire*.

Mais, Langacker (2000, 2002) n'adhère pas à cette option ; la *propriété*, pour lui, n'est pas la seule notion prototypique de la possession. Chez lui, la possession est plutôt un domaine polycentrique à l'intérieur duquel trois concepts peuvent être dégagés : la propriété, les relations de partietout et les relations de parenté :

[...] instead of assuming that any one concept (like ownership) necessarily constitutes a unique, clear-cut prototype and basis for metaphorical extension, I propose that the category clusters around several conceptual archetypes, each of which saliently incorporates a reference point relationship: these archetypes include ownership, kinship, and part/whole relations involving physical objects (the body in particular). (Langacker 2000: 176); the reason that ownership, part/whole, and kinship relations are prototypical for possessives is that they in particular are central to our experience and lend themselves very well to this reference-point function. In the nature of human experience, people are far more likely to be known individually than their possessions and are thus more readily construed as reference points than as targets in the conception of their relationship (*The beggar has a cup; ??The cup has a beggar*). Similarly, a part is characterized in relation to a larger whole, which usually has

greater cognitive salience and is quite naturally chosen as a reference point (*The woman has long legs; ??The long legs have a woman*). And for kinship terms, the possessor (ego) is a reference point virtually by definition. (Langacker 2002 : 338 ; les caractères italiques par l'auteur)

Le modèle polycentrique a une certaine logique et est assez intéressant, car les relations de *partie-tout* et de *parenté* sont centrales dans l'expression de la possession, et en particulier l'expression de la possession inaliénable. Cependant, le modèle *propriété-comme-prototype* nous semble être celui qui donne une explication au caractère intuitif du 'plus possessif' de la *propriété* que le modèle polycentrique. Pour cette raison, nous rejoignons Heine (1997a) et Stassen (2009) en considérant la possession inaliénable simplement comme un sous-domaine du domaine général de la possession, dont la relation prototypique est la *propriété*.

1.2 La sémantique des relations possessives

On distinguera les relations possessives de *propriété* et celles de *non-propriété* avant de montrer la possibilité de regrouper ensemble ces deux types de relations possessives sous l'étiquette commune de la possession. Miller & Johnson-Laird (1976 : 562ff) identifient quatre dimensions élémentaires que la notion de possession peut prendre, à savoir la "possession inhérente", la "possession accidentelle", la "possession physique" et la "possession inaliénable".

- La *possession inhérente* (ou *propriété*), qui implique un droit légal sur le PM : le possesseur est le propriétaire légal de l'objet possédé et jouit de l'entière prérogative qui lui en est conférée (il/elle détient le droit de vendre, de prêter ou de détruire l'objet possédé).
- La notion de *possession accidentelle*, qui est employée dans les cas où le PR est en possession d'un objet qui ne se trouve pas être sa propriété. Cela correspond à la notion légale de possession, opposée à celle de propriété.
- La notion de *possession physique*, qui décrit les cas où le PR a l'objet possédé physiquement à proximité de lui, avec/sur lui. La possession physique peut être liée à la possession accidentelle, mais, selon Miller et Johnson-Laird, les deux concepts doivent rester séparés : une personne peut être en possession d'un objet dont le propriétaire se trouve être une autre personne

(possession accidentelle), mais cette personne en possession de l'objet peut ne pas l'avoir avec elle au temps de référence.

- Enfin, la notion de *possession inaliénable*, qui comprend toutes les relations dans lesquelles le PM est une partie du PR.

Heine (1997a) propose les cinq propriétés ci-après, qu'il considère être le prototype de la catégorie entière de la possession :

- 1) Le PR est un être humain ;
 - 2) Le PM est un objet concret ;
 - 3) Le PR a le droit de faire usage du PM ;
 - 4) PR et PM se trouvent dans une proximité spatiale ;
 - 5) La Possession n'a pas de limites temporelles imaginables.
- (Heine 1997a : 39 [Notre traduction])

Heine distingue toutes les autres notions selon leur capacité à remplir les conditions de posséder une ou plusieurs des propriétés ci-avant. Dans le cadre de notre étude, nous retenons ici les différentes notions de possession identifiées par Miller & Johnson-Laird (1976) ainsi que le concept de catégorie prototypique de la possession chez Heine (1997a).

2. Typologie des constructions possessives

William B. McGregor (2009 : 2) distingue trois principaux types de constructions possessives : les constructions adnominales, les constructions prédicatives et les constructions externes. Dans les sections qui suivent, nous parlerons de ces trois types de constructions possessives en nous appuyant sur des exemples pris dans différentes langues d'Afrique et d'ailleurs.

2.1 Les constructions possessives adnominales (CPA)

Les CPA désignent celles dans lesquelles le PR et le PM forment un SN, comme dans (2) ci-dessous :

(2) *Anglais*

a. $My_{PR} \textit{ phone}_{PM}$
'Mon téléphone'

b. $Jack's_{PR} \textit{ shoulders}_{PM}$
'les épaules de Jack'
(Données personnelles)

Selon les langues et les contextes, l'expression de la possession peut être indiquée dans les CPA par des moyens allant de la simple apposition des deux termes de la possession (PR et PM) à l'utilisation d'un procédé morphologique (clitique, affixe, par exemple) sur le PR ou le PM ou les deux. Dans le premier cas de construction, seul l'ordre des éléments est déterminant. Dans certaines langues, c'est le PR qui précède le PM, d'autres, c'est le PR qui suit le PM. Les exemples dans (3) et (4) ci-dessous de l'angami, une langue tibéto-birmane, et de l'indonésien sont illustratifs de ces deux cas de figure :

(3) *Angami (Nagaland, Inde)*

| | |
|------------------|---------------------------|
| a. <i>à zɛ̀ù</i> | b. <i>mĩz̄o phi</i> |
| <i>1SG ami</i> | <i>table pied</i> |
| <i>'mon ami'</i> | <i>'pied de la table'</i> |

(Dixon (2010b :267) [traduit et modifié par nous])

(4) *Indonésien*

| | |
|-------------------------|----------------------|
| a. <i>rumah Tomo</i> | b. <i>mobil saya</i> |
| <i>maison Tomo</i> | <i>voiture 1SG</i> |
| <i>'maison de Tomo'</i> | <i>'ma voiture'</i> |

(1996) dans Dixon (2010b. :268) ([traduits et modifiés par nous])

Le deuxième cas de construction de la possession implique le recours à une marque morphologique soit sur le PR, soit sur le PM, soit sur les deux. Cette marque portera ici le nom de *génitif* (GEN) lorsqu'elle est sur le PR et de *pertensif* (PERT) lorsqu'elle est sur le PM. Les exemples (5) de l'anglais et (6) du wolof sont illustratifs de notre propos.

(5) *Anglais*

Jimmy's son
Jimmy-GEN fils
'le fils de Jimmy'

(Données personnelles)

(6) *Wolof*

doom-u Aamadu
fils-PERT Aamadu
'le fils de Aamadu'

Dans ces exemples, le génitif (5) et le pertensif (6) sont marqués respectivement sous forme de clitique et d'affixe. Dans un grand nombre de langues, le pertensif est marqué de façon plus sophistiquée – sous la forme d'un affixe :

- (i) qui montre que le nom auquel il est attaché assume la fonction de PM,
- (ii) et qui spécifie la personne et le nombre du PR.

Ainsi en langue fidjienne, si le PR est un déterminant ou un nom commun et le PM, un ‘nom lié’ (possession inaliénable), alors on ajoute au PM un suffixe du type pertensif. Les exemples (7) et (8) ci-dessous illustrent cette situation avec les suffixes *-na* et *-mu* comme pertensifs.

(7) Fidjien

| | |
|--|-----------------------------------|
| <i>[a ulu-na]</i> _{PM} | <i>[a cauravou]</i> _{PR} |
| DET tête-3SG.PR.PERT | DET jeune |
| ‘La tête du jeune’ (litt. tête-sa, le(s) jeunes) | |

(8) Fidjien

| | |
|--|-----------------------------------|
| <i>[a ulu-mu]</i> _{PM} | <i>[a cauravou]</i> _{PR} |
| DET tête-3PL.PR.PERT | DET jeune |
| ‘les têtes des jeunes’ (litt. tête-leur, le(s) jeunes) | |

(Monserrat 2000 cité dans Dixon 2010b :270) ([traduit et modifié

par nous])

Par ailleurs, la nature du PR ou celle du PM peut déterminer le type de construction que l’on va avoir. Par exemple, en dyirbal, langue aborigène d’Australie, le suffixe génitif *-ŋu* marque une possession *aliénable* pour tous les noms et déterminants non-singuliers. Par contre, dans bon nombre de langues, il existe deux à trois possibilités de marquer la possession en fonction de la nature du PR, qu’il s’agisse d’un déterminant, d’un nom propre, d’un terme de parenté ou d’un autre type de nom commun désignant un humain, un non-humain animé ou inanimé. En yagua, une langue du Pérou, deux cas de figure se présentent selon que le PR est un déterminant ou non. Lorsque le PR est un déterminant, un préfixe possessif vient alors s’attacher au PM, comme dans (9) ci-dessous.

(9) Yagua, Pérou

sa-rooriy
3SG.PR-maison

'sa maison.'

(Payne and Payne 1990 : 348 dans Dixon 2010b:272) [Traduit et modifié par nous]

Par contre, quand le PR est autre qu'un déterminant, PR et PM sont tout simplement des éléments apposés, l'un précédant l'autre, comme dans (10) ci-dessous.

(10) *Yagua, Pérou*

Tomáása_{PR} roorj_{PM}

Tomáása maison

'la maison de Tomáása'

(Payne and Payne 1990 : 348 dans Dixon 2010b:272) [Traduit et modifié par nous]

Bon nombre de langues se présentent sous ce modèle, c'est-à-dire avec la marque du génitif sur les déterminants. En tomini (ou tialo), une langue austronésienne parlée sur l'île de Sulawesi en Indonésie, trois cas de figure se présentent selon que le PR est un déterminant, un nom propre, un terme de parenté ou tout autre type de nom commun. Lorsqu'il s'agit d'un déterminant, un pertensif est suffixé au PM, comme dans (11).

(11) *Tomini, île de Sulawesi, Indonésie*

soobuan-oqu

ami-1SG.PR

'mon ami'.

(Dixon 2010b :272) [Traduit et modifié par nous]

D'autre part, lorsque le PR est un nom propre ou un terme de parenté, la marque *ni* apparaît entre le PR et le PM, comme dans (12) ci-dessous.

(12) *Tomini, île de Sulawesi, Indonésie*

[si ama]_{PM} ni Hairune_{PR}

nominative father possessive Hairun

'le père de Hairun'

(Dixon 2010b :273) [Traduit et modifié par nous]

Enfin, lorsque le PR représente tout autre nom commun, la construction possessive est marquée par le suffixe pertensif *-nu* (après

une voyelle) ou par sa variante *-u* (après une consonne) collé au PM, comme dans (13).

- (13) *Tomini, île de Sulawesi, Indonésie*
labong-u_{PM} soobuan-oqur_{PR}
maison-PERT ami-1SG.PR
'la maison de mon ami'
 (Dixon 2010b :273) [Traduit et modifié par nous]

En hua, un dialecte de la langue yagaria parlée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la construction de la possession aliénable se fait de deux manières. Dans le premier cas de figure, lorsque le PR est un déterminant, un nom propre ou un terme de parenté non-affixé, les deux constituants (PR et PM) sont des éléments apposés, comme dans (14) ci-dessous :

- (14) *Hua, Papouasie-Nouvelle-Guinée*
Buro' fu
'le cochon de Buro'
 (Haiman 1980 : 238 dans Dixon 2010b :273) [Traduit et modifié par nous]

Par contre, dans les autres contextes, le suffixe génitif *-ma* est ajouté au PR, comme dans (15) ci-dessous :

- (15) *Hua, Papouasie-Nouvelle-Guinée*
de-ma' fu
DET-homme cochon
'le cochon de l'homme'
 (Haiman 1980 : 238 dans Dixon 2010b:273) [Traduit et modifié par nous]

L'awa pit, langue barbacoane parlée en Colombie et en Équateur, présente deux cas de figure selon la nature du PR. Lorsque celui-ci est un déterminant ou un nom désignant des humains, il porte l'enclitique génitif *=pa*, comme dans (16).

- (16) *Awa pit, Colombie et en Équateur*
Santoas=pa pimpul

Santos GEN pied
'le pied de Santos'

(Curnow 1997a: 123 cité dans Dixon 2010b : 274) [Traduit et modifié par nous]

Au singulier le déterminant fusionne avec $\neq pa$. On peut avoir, par exemple, *na1SG plus $\neq pa$* , qui donne *a ϕ* et *nu2SG plus $\neq pa$* , qui donne *u ϕ* , comme dans (17) ci-dessous.

(17) *Awa pit, Colombie et en Équateur*

a. *a ϕ pimpul*
1SG= $\neq pa$ pied
'mon pied'

b. *u ϕ pimpul*
2SG= $\neq pa$ pied
'ton pied'

(Curnow 1997a : 123 cité dans Dixon 2010b : 274) [Traduit et modifié par nous]

Par contre, lorsque le PR est un nom désignant une entité non-humaine, le PR et le PM se suivent par apposition, comme dans (18).

(18) *Awa pit, Colombie et en Équateur*

kwizba pimpul
chien pied
'(la) patte du chien'

(Curnow 1997a: 123 cité dans Dixon 2010b : 274) [Traduit et modifié par nous]

Des phénomènes sont notés également concernant le PM. Dans beaucoup de langues, les PM peuvent être répartis selon leur fonction en PM *aliénables* et PM *inaliénables*. Dans beaucoup de langues, les termes désignant les parties du corps peuvent avoir un comportement différent de celui observé dans les autres noms. C'est le cas d'une langue comme le français. Considérons les exemples dans (19) ci-dessous :

(19) *Français [Indo-européenne, romane]*

a. *Il m'a cassé le bras.*
b. *Il a cassé mon bâton.*

c. **Il m'a cassé le bâton.*

(Dixon 2010b :278)

Ce qu'il faut observer, c'est qu'une partie du corps telle que 'bras' s'accompagne de l'article défini (*le*) et exige la forme accusative *me ~ m'du* pronom personnel objet au sein du prédicat tandis qu'un nom désignant des référents autres qu'une partie du corps, ici 'bâton', est précédé du déterminant possessif ('mon') au sein du SN.

Ces quelques exemples n'épuisent, cependant, tous les phénomènes observés dans les CPA.

2.2 Les constructions possessives prédicatives (CPP)

Les CPP sont celles dans lesquelles la relation possessive est exprimée dans un prédicat par un verbe de possession, comme dans (20) ci-dessous :

(20) *Anglais*

He [has]V_{POSS} a dog

'il a un chien'

(Données personnelles)

Stassen (2009) distingue quatre types de possession prédicative : *Locational possessive* (« possession de localisation »), *With-possessive* (possession construite avec 'avec '), *Topical Possessive* (« possession-thème ») et *Have-possessive* (possession construite avec 'avoir'). Les trois premiers types sont des constructions syntaxiquement intransitives alors que les constructions du type 'Have-possessive' sont syntaxiquement transitives.

2.2.1 Les constructions possessives intransitives (CPI)

Dans les CPI, la possession prédicative est encodée dans une phrase *locative* ou *existentielle*, avec une occurrence d'un prédicat à un seul argument ayant un sens locatif ou existentiel que l'on peut traduire comme suit : 'être', 'y avoir', 'être présent' ou 'exister'. Le prédicat ici a le statut morphosyntaxique d'un verbe, mais peut prendre aussi la forme d'une particule ou même être zéro. Les CPI ne diffèrent qu'au niveau de la distribution des fonctions grammaticales sur le PR et le PM.

- Les constructions locatives

Elles se définissent par trois caractéristiques :

- a) Elles ont un prédicat locatif ou existentiel sous forme d'un verbe ayant le sens général de 'être'.
- b) Le PM est sujet du prédicat et reçoit toutes les marques morphosyntaxiques que la langue confère au sujet du prédicat.
- c) Le PR est une forme casuelle adverbale oblique. De ce fait, le PR peut être marqué par n'importe quel procédé grammatical utilisé par la langue (affixes, prépositions, etc.) pour encoder les relations adverbiales en général.

Les options les plus fréquentes pour marquer le PR renvoient à des positions statiques telles que le locatif, l'adessif ou l'incessif ou à des positions dynamiques orientées vers un but tel que le datif ou l'allatif. Beaucoup de langues connaissent des sortes de « syncrétismes » dans leurs systèmes d'encodage en sorte que différentes relations locatives sémantiquement diverses ont fini par fusionner en un seul encodage formel. Le génitif est sans doute la forme syncrétique la plus notoire des constructions prédicatives, qui se traduisent par une forme morphosyntaxique que l'on peut gloser comme suit :

à PR, y/ est / existe un PM.

Les exemples dans (21-23) ci-dessous sont illustratifs de ces faits :

(21) *Russe (indo-européen, slave-est)*

| | | |
|-----------|---------------------|------------------|
| U Ivana | byl | sinij avtomobil' |
| à Je.-GEN | être.3SG.MASC. PASS | bleu voiture |

'Ivan avait une voiture bleue'

(Chvany 1973 : 71, cité dans Stassen 2009: 51) [Notre traduction et modification]

(22) *Yakut (altaïque, turcique)*

| | | |
|-----------|------|--------|
| Mijjü-chä | taba | baar |
| 1SG-DAT | cerf | existe |

'J'ai du cerf' (Böhtlingk 1964 : 128, cité dans Stassen 2009: 51)

[Notre traduction et modification]

(23) *Copte (afroasiatique, Égypte)*

| | | | |
|--------|-------|---------|------|
| Oyon | nt-ak | noybvos | mmay |
| existe | à-2SG | toge | y |

Vous avez une toge (Mallon 1956 : 155, cité dans Stassen 2009 : 53) [Notre traduction et modification]

- Les constructions avec la préposition ‘avec’ (With-possessive)

La définition de la forme standard de la possession prédicative construite avec la préposition ‘avec’ est la suivante :

- a) La construction a un prédicat locatif/existential sous la forme d’un verbe ayant le sens général de ‘être’.
- b) Le PR sujet grammatical du prédicat.
- c) Le PM est une forme adverbale casuelle oblique.

La forme générale se présente comme suit :

PR est/existe avec un PM.

L’exemple (24) de l’anglais ci-dessous est un cas de construction à prédicat zéro :

(24) *The house **with** the green front door*
‘La maison à la porte verte’ (Données personnelles)

- Les constructions prédicatives « Topical possessives » (CPTP)

Ce type de construction présente des caractéristiques communes avec le type locatif. Mis à part le fait que tous les deux types ont des prédicats locatifs/existential, ils construisent également le PM comme sujet grammatical. Dans les CPTP, le PR indique l’arrière-plan de la phrase, sa fonction pouvant être glosée comme suit : *étant donné X, pour ce qui concerne X, par rapport à X, parlant de X, en ce qui concerne X*, et d’autres expressions du genre. La forme standard de ce type de construction peut être représentée comme suit :

(pour ce qui est de) PR, PM est/existe

Les caractéristiques définitoires de la CPTP peuvent être formulées ainsi :

- a) La construction a un prédicat locatif/existential, sous forme d’un verbe ayant le sens général de ‘être’.

- b) Le PM est construit comme sujet grammatical du prédicat.
- c) Le PR est construit comme thème de la phrase possessive.

Les moyens formels utilisés par les langues pour construire les CPTP sont très divers. À titre d'illustration, prenons (25) et (26) ci-dessous.

(25) *Mandarin (Sino-tibétain, Sinitique)*

Ta yǒu san-ge hái-zi
 3SG existe trois-CL enfant
 'Il/elle a trois enfants'

(*Li and Thompson 1981 :513, cité dans Stassen 2009 : 59*) [Notre traduction et modification]

(26) *Akan (Niger-Kordofanien, Kwa)*

Me no wodan bi
 Je être maison une
 'J'ai une maison'

(*Christaller 1875 : 66, cité dans Stassen 2009 : 60*) [Notre traduction et modification]

2.2.2 Les constructions prédicatives transitives (CPT)

Les CPT se caractérisent par la présence d'un verbe (semi)-transitif du type 'avoir'. De façon typique, la forme verbale utilisée ici suit le modèle de l'expression des actions transitives et, de ce fait, peut être considérée comme une instanciation du schème général de l'action cognitive que l'on trouve chez Heine (1997a : 47V.). Dans cette construction, le PR représente le patient. Ainsi, si la langue présente un alignement nominatif/accusatif, le PR est compris comme sujet du verbe et le PM comme son objet direct. Dans sa forme standard, la CPT peut être décrite comme suit :

PR a un PM

Les caractéristiques définitoires des CPT peuvent être présentées comme suit :

- a) La construction a un prédicat transitif.
- b) Le PR est construit comme sujet/agent du prédicat.

c) Le PM est construit comme objet direct /patient.

Sur le plan de leur genèse, un verbe ‘avoir’ naît à partir de la grammaticalisation des verbes actifs de possession comme ‘*obtenir*’, ‘*saisir*’, ‘*prendre*’, ‘*tenir*’, ‘*transporter*’, etc. Les CPT sont le domaine de la possession aliénable et donc, leur verbe est considéré comme une extension sémantique de la possession temporaire. Stassen (2009 :64) considère que les verbes du type ‘avoir’ employés pour encoder la possession temporaire représentent le noyau dur des CPT. Les exemples (27-30) ci-dessous ne sont là que quelques illustrations.

(27) *Norvégien (indo-européen, germanique nord)*

Mannen ha-r en hund

man.DEF avoir-PRES un chien

‘L’homme a un chien’

(Pål Kristian Eriksen p.c., cité dans Stassen 2009 : 65) [Notre traduction et modification]

(28) *Serbo-Croate (indo-européen, slavec sud)*

Gospodin Petrovic ima konja

Monsieur Petrovic.NOM avoir.3SG.PRES cheval.ACC

‘Monsieur Petrovic a un cheval’

(Javarek and Sudjic 1963 : 18)), cité dans Stassen 2009 :65)

[Notre traduction et modification]

(29) *Malgache (austronésien, ouest-indonésien)*

Manana trano vaovao Rakoto

avoir maison nouveau Rakoto

‘Rakoto a une nouvelle maison’

(Edward Keenan p.c.), cité dans Stassen 2009:66) [Notre traduction et modification]

(30) *Kunama (nilo-sabarien, kunama)*

Aba aila fauda na-ina -ke

1SG vache beaucoup 1SG-avoir-AOR

‘J’ai beaucoup de vaches’

(Reinisch 1881 : 17), cité dans Stassen 2009 :68) [Notre traduction et modification]

2.3 Les constructions possessives externes (CPE)

Les CPE sont l'expression sémantique du PR et du PM qui se situent dans des constituants syntaxiques différents et ayant, au moins, le PR comme noyau central de la relation grammaticale du verbe. Dans ce type de construction, la relation possessive n'est spécifiée ni par une forme verbale de possession, ni située à l'intérieur d'un SN. La relation possessive se situe plutôt au niveau de la proposition, comme dans (31) et (32) ci-dessous :

(31) Français

Le chien mordit [Charles]_{PR} à [la cheville]_{PM}

(32) Anglais [*indo-européen, germanique*]

The dog bit [Charles]_{PR} on [the leg]_{PM}

'le chien mordit Charles à la jambe' (Données personnelles)

Selon le type de langue concerné, le PR peut être sujet, objet (direct ou indirect), datif, ergatif ou absolutif, mais pas comme oblique, par exemple. Il est exprimé comme l'argument direct gouverné par l'un des trois types de prédicats de base universellement attestés, à savoir les prédicats intransitifs, les prédicats transitifs et les prédicats bitransitifs.

We take core instances of external possession (EP) to be constructions in which a semantic possessor-possessum relation is expressed by coding the possessor (PR) as a core grammatical relation of the verb and in a constituent separate from that which contains the possessum (PM). The PR may be expressed as subject, direct object, indirect object or dative, or as ergative or absolutive depending on the language type — but not, for example, as an oblique. That is, the PR is expressed like a direct, governed, argument of one of the three universally attested basic predicate types (intransitive, transitive, or ditransitive). (Payne, Doris L. & Barshi, Immanuel, 1999 :3)

Différentes CPE suivent différentes hiérarchies par rapport à la relation grammaticale/au rôle sémantique le plus accessible. Haspelmath (1999) nous propose une hiérarchie qui gouvernerait l'accessibilité des PM en ces termes :

PP < objet direct < sujet non-accusatif < sujet non-ergatif < sujet transitif (Haspelmath). [Notre traduction]

Selon cette hiérarchie, si une construction possessive externe est possible pour une position à n'importe quel point de la hiérarchie, alors cette construction possessive externe est également possible avec toutes les positions qui se trouvent à gauche dans la hiérarchie.

Les CPE peuvent également être déterminées par le type de prédicat, en rapport avec la relation grammaticale du PM. Il existe ici deux modèles dominants : les prédicats de changement d'état et les prédicats statifs non-accusatifs. Les prédicats qui expriment un changement d'état se prêtent plus facilement aux CPE. Par exemple, en tsez, une langue caucasienne, seuls les prédicats non-accusatifs exprimant un changement d'état autorisent les PR proches (Polinsky & Comrie). En emai, les verbes encodant un changement d'état sont admis dans les CPE, alors que ceux encodant des perceptions, des états et des activités sans ne le sont pas.

Concernant le sémantisme du PM et PR, l'accessibilité de l'un et l'autre aux CPE dépend des bases sémantiques et cognitives des hiérarchies, c'est-à-dire elle repose sur le degré de proximité conceptuelle entre le PM et le PR. Tout d'abord, il semble exister une hiérarchie sémantique universelle restreignant les types de possessions accessibles dans les CPE. De façon générale, cette hiérarchie peut se décliner en ces termes :

inaliénable < aliénable.

Payne et Barshi (1999 :14) suggère un schéma plus fin, du genre :

partie du corps < partie-tout < autre inaliénable < aliénable + proche < aliénable + distal < non-possédable.

Mais les langues et les cultures varient quant à ce qui compte comme « autre inaliénable », « aliénable » ou « non-possédable ». Par exemple, Chapell (2001) note une accessibilité privilégiée des termes de parenté en sinitique ; Mc Gregor aborde ce qui relève du « domaine personnel » dans les langues nyulnyulan, parlées en Australie. Par ailleurs, il existe une hiérarchie interlinguistique régissant le PR dans les CPE. Les possesseurs externes (PE) représentent le plus souvent des êtres animés, des humains

et des egos. Selon Schaefer, la hiérarchie pertinente pour la langue emai est comme suit :

pronom de la 1^e personne < pronom de la 2^e personne < pronom de la 3^e personne < nom propre < humain < autre animé < inanimé

Haspelmath (1999) suggère, quant à lui, une hiérarchie légèrement plus générale universellement pertinente. De son côté, Donohue affirme que seuls les PR pronominaux sont accessibles en tukang besi, une langue austronésienne.

L'exposé des expériences linguistiques dans la construction et l'expression de la possession que nous venons de présenter ne prétend pas être exhaustif, loin s'en faut. Il permet toutefois de montrer la diversité des procédés utilisés et, partant, de faire une comparaison entre les phénomènes inventoriés et les mécanismes à l'œuvre en fulfulde.

3. L'expression de la possession en fulfulde

L'étude de l'expression de la possession est menée ici dans la même logique, c'est-à-dire en examinant les phénomènes dans les trois types de constructions : adnominales, prédicatives et externes.

3.1. La langue fulfulde

3.1.1. Classification et aires dialectales

Le Fulfulde (appelé aussi pular), est une langue nigéro-congolaise appartenant à la branche des langues atlantiques, qui constituent un ensemble de langues parlées le long de la côte atlantique depuis la Mauritanie jusqu'au Libéria. Le fulfulde représente la langue la plus importante du groupe en termes de locuteurs et termes d'extension. Différentes estimations de la population peul en Afrique sont données par les experts. Ainsi, le site de l'Université Laval du Québec estime cette population à plus 40 millions d'individus (*L'aménagement linguistique dans le monde* : <https://www.axl.celiam.ulawal.afrique>), tandis Wikipédia situe le nombre entre 50 et 65 millions (*Peuls* : <https://from.wikipedia.org/wiki>). Ce ne sont là que des estimations, mais nous avons le sentiment que la population totale dépasserait de loin ces chiffres. Par ailleurs, les locuteurs natifs du fulfulde sont inégalement répartis sur une large aire

géographique qui s'étend sur toute la bande sahélo-soudanienne, depuis les côtes atlantiques à l'ouest jusqu'aux bords de la Mer rouge à l'est (Soudan, Éthiopie, Érythrée). Ceci fait de la langue l'une des plus dialectalisées. Arnott (1974) identifie ainsi six aires dialectales couvrant l'espace *fulfuldephone*. Miyamoto Ritsuko (1993 :216) reprend ici les différentes aires (la traduction en français est faite par nous)²:

1

1. Le Fuuta-Tooro (Sénégal) ;
2. Le Fuuta-Jalon (Guinée) ;
3. Le Maasina (Mali) ;
4. Sokkoto, le Niger occidental et des parties du Burkina Faso ;
5. Le 'Centre-Nord' du Nigeria (approximativement les zones de Katsina, Kano, Zaria, le Plateau Jos, l'état de Bauchi et les parties nord de l'état de Bornou) et le Niger oriental ;
6. L'Adamawa (à cheval entre le Nigeria et le Cameroun).

Pour sa part, Apel (2019), suivant en cela Harrison (2003), distingue dix aires dialectales qu'elle répartit en dix grands ensembles : les dialectes de l'ouest et ceux de l'est. Il s'agit :

- Pour les dialectes de l'ouest :
 - Du pular (Fuuta-Jalon : Guinée, Guinée-Bissau) ;
 - Du pulaar (Fuuta-Tooro : Sénégal, Mauritanie, Mali, Gambie, Guinée-Bissau) ;
 - Du Maasina (Mali) ;
 - Du Gorgal (Burkina Faso, Niger) ;
 - Du Borgu (Togo, Bénin, Nigeria) ;
 - Du Lettugal (Niger) ;
 - Du Leydi Nigeria.
- Pour les dialectes de l'est :
 - De l'Adamawa (Cameroun, Nigeria, République centrafricaine) ;
 - Du Bagirmi (Tchad) ;
 - Du Soudan.

¹ Par d'harmoniser l'orthographe des noms désignant les différentes aires dialectales, nous avons adopté l'alphabet et l'orthographe du fulfulde en vigueur dans l'Académie Africaine des Langues.

Par ailleurs, Breedveld (1995), se basant sur les travaux d'un groupe de chercheurs maliens (MAPE 1983a :13-14), propose onze aires dialectales du fulfulde qui se présentent comme suit :

1. Fuuta-Jalon [Guinée, Sierra Leone]
2. Fulakunda [Casamance, Gambie, Guinée Bissau]
3. Fuuta-Tooro [Sénégal, Mauritanie, Malien occidental]
4. Maasina [Maasina occidentale, Maasina orientale, Douentza, Seenjo]
5. Barani [Barani, Bobo-Dioulasso]
6. Liptaako (Volta) [Burkina Faso, Tougan sud, Ouahigouya, Mossi-Gourma, Jelgooji-Liptaako-Gurma, Gaamoobe]
7. Sokkoto [Niger occidental: Say, Wuro-Gelajo, Dallol Basso, Sokkoto]
8. Borgu [Bénin]
9. Wodaabe [Niger]
10. Les états hausa [Niger central, Niger oriental, Nigeria central, Katsina nord, Katsina sud, Kano central, les Bororo de Kano et de Zaria, Zaria-sud, Plateau, Bauchi, Bornou, Gombe, Wodaabe sud]
11. Adamawa [Yoolaa, Maayo Ine, Maayo Faran, Hooseere, Jamaare (Diamaré), Bagirmi, Bamenda (Nigeria orientale et Cameroun)].

Notons que la division ci-dessus ne prend pas en compte le fulfulde parlé au Soudan, en Éthiopie, au Tchad, au Nord-Togo, au Nord-Ghana et en République centrafricaine. Selon Abu-Manga (1986 :33), la forme dominante du fulfulde parlé au Soudan n'est pas différente de celle de Gombe, c'est-à-dire le « fulfulde central » (Arnott :1970a :3). Cela veut dire que le fulfulde du Soudan appartient aux dialectes des états hausa. Mais, malgré l'étendue géographique et la variété des groupes linguistiques avec lesquels le fulfulde/pulaar a été et est en contact, cette langue est décrite comme une langue très riche et uniforme ayant une structure morphologique et syntaxique de base commune et un lexique de base commun. Les principales différences relevées peuvent se situer, à des degrés divers, à tous les niveaux : phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique. Mais de telles différences ne constituent pas une masse assez importante. Il existe, de ce fait, un haut

degré d'intercompréhension, particulièrement entre des groupes en contact ; même des groupes éloignés n'éprouvent que quelques difficultés à se comprendre. D'ailleurs, ces difficultés sont généralement surmontées après une brève période d'ajustement.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans l'introduction, les données qui ont servi à illustrer les faits constatés, dans la partie fulfulde, proviennent de divers dialectes de cette langue. Il s'agit des dialectes :

- Du Fuuta-Tooro (Sénégal : nord, centre, est) ;
- Du Fuuta-Jallon (Sénégal : sud, sud-est ; Gambie, Guinée : nord)
- Du Fuladu (sud Sénégal ; Gambie, Guinée-Bissau)
- Du Borgu (Bénin : nord, centre, sud).

Des données recueillies proviennent de ces différents dialectes. Elles sont le fruit de nos différentes visites de terrain effectuées dans les différents pays mentionnés précédemment.

Nous aurions voulu puiser dans plusieurs dialectes pour avoir une idée globale de l'expression de la possession en fulfulde.

3.1.2 Caractéristiques typologiques

Sur le plan typologique, le fulfulde est une langue agglutinante qui présente un certain nombre de caractéristiques propres des langues atlantiques.

Sur le plan phonologique, la langue connaît un système vocalique comprenant cinq voyelles brèves ayant toutes des correspondantes longues oppositives. Au niveau consonantique, la langue se caractérise par la présence de quatre consonnes implosives et quatre séquences de prénasales. On note également la gémiation des plosives, à l'exception de l'occlusive glottale.

Sur le plan morphologique, le fulfulde a un système de classification nominale qui se manifeste par la suffixation au nom d'un morphème indiquant la classe du nom. Ce système de classification nominale gouverne un riche système d'accords en classe et en nombre impliquant l'alternance de la consonne initiale du radical nominal et des éléments accompagnant le nom (adjectif, participe).

Au niveau de la morphologie verbale, le fulfulde se caractérise par l'existence de deux types de morphèmes dérivationnels : les extensions verbales et les verbalisateurs. Le premier type de morphème a vocation à

étendre le champ sémantique du verbe tout en étant susceptible de modifier la valence et/ou la voix du verbe. Quant aux verbalisateurs, leur rôle est de transformer un radical non verbal en radical verbal capable de porter le temps, l'aspect, le mode, la polarité et toutes les autres catégories du verbe.

Sur le plan syntaxique, le fulfulde est une langue qui se définit par l'ordre SVO (sujet-verbe-objet) dans sa phrase déclarative affirmative simple et neutre.

Par ailleurs, le fulfulde est une langue qui accorde plus d'importance à la catégorie *aspect* qu'à celle de *temps*. De plus, la langue présente une structure verbale assez complexe.

3.2. Les constructions adnominales

En fulfulde, le moyen le plus simple pour construire une possession adnominale est l'apposition : le PM est immédiatement précédé du PR, dans (33) ci-dessous.

(33) Fulfulde [Niger-Congo, Atlantique]

a. *galle*_{PM} *samma*_{PR}
 maison *Samma*
 'la maison de Samma'

b. *galle*_{PM} *ma'keo*_{PR}
 maison DET.POSS
 'sa maison'

Les CPA peuvent également impliquer la présence d'une marque morphologique sur le PM. Dans ce cas, la forme en question est soit une sorte de clitique, soit un suffixe. Le clitique est une forme coréférentielle indiquant la possession accompagnant un nom de personne : ce sont les formes *-mum* ~ *-um* au singulier et *-mum'en* / *-um'en* au pluriel. Quant au suffixe, il s'agit de *-en* désignant des humains au pluriel. Ces formes sont utilisées dans les constructions possessives inaliénables exprimant divers liens de parenté. Les formes *-um* et *-um'en* ont une application plus étendue couvrant des relations entre ascendants et descendants, entre frangins, entre cousins, entre parents par alliances ou exprimant l'appartenance à un groupe. Les exemples (34) ci-dessous sont illustratifs de ce constat.

(34) a. *baab-mum*_{PM} *Aamad*_{PR}
 père.CLIT.3SG *Aamad*
 ‘le père de *Aamad*’

b. *keyn-um*_{PM} *Raamata*_{PR}
 beau-frère/ belle-sœur.CLIT.3SG *Raamata*
 ‘le beau-frère/ belle-sœur de *Raamata*’

c. *Kaawu-mum*_{enPM} *sukaaɓe* *bee*_{PR}
 oncle.CLIT.3PL *enfant*.DET
 ‘l’oncle des enfants’

d. *Maam-um*_{enPM} *sukaaɓe* *bee*_{PR}
 grand-père/ -mère.CLIT.3PL *enfant*.DET
 ‘le/ la grand-père/ -mère des enfants’

Dans certains dialectes du fulfulde (Fuuta-Jalon, par exemple), la forme *-en* désignant des humains à la 3^e personne du pluriel est suffixée au radical du PM. Le cas le plus fréquent est celui où *-en* est suffixé à *Baaba* ‘père’, comme dans (35) ci-dessous :

(35) *Dialecte du Fuuta-Jalon, Guinée, Sénégal*
 Baab-en *fayɓe*
 père-SUFF.HUM.3PL *enfants*
 ‘le père des enfants’

La forme *Baab-en* peut se réduire en *B-en* après la chute de la séquence *-aab*, comme dans (36) ci-dessous :

(36) *Dialecte du Fuuta-Jalon, Guinée, Sénégal*
 a. *Baab-en fayɓe* → *B-en* *fayɓe*
 père-SUFF.HUM.3PL *enfants*
 ‘le père des enfants’
 b. *Baab-en Ummu* → *B-en* *Ummu*
 père-SUFF.HUM.3PL *enfants*
 ‘le père de *Ummu*’

Quant à la forme suffixée, présente dans certains dialectes également, elle implique le morphème *-ii* est, qui est suffixé au PM avant la classe du nom. La consonne épenthétique *k* est insérée entre le morphème *-ii* et la marque de la classe lorsque celle-ci est une voyelle. Les exemples dans (37) ci-dessous illustrent la situation.

(37)a. *bi'-ii-k-o*
fîls/fille-POSS-EPEN-CL.3SG
 'son fîls/ sa fille'

b. *bi'-ii-be*
fîls/fille-POSS-EPEN-CL.3PL
 'leur fîls/ leur fille'

Ce type de construction se rencontre dans l'expression des relations verticales et horizontales de parenté sanguine ou par alliance. Dans le cas de relations de parenté verticale, l'ascendant doit nécessairement être le PR et le descendant, le PM, comme dans (38) ci-dessous.

(38)
 a. *taan-ii-k-o*
petit-fîls/petite-fille-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
 'son petit-fîls/ sa petite-fille'

b. *bi-ii-be*
fîls/fille-CLIT.3SG-CL.3PL
 'leur fîls/ leur fille'

c. *baad-ii-k-o*
neveu/niece-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
 'son neveu/ sa niece'

Notons que l'inverse, descendant-PR et ascendant-PM, n'est pas possible. Par contre, dans les relations horizontales, on peut aller dans les deux sens. Il s'agit de relations entre frangins, ou entre cousins (sanguins ou à plaisanterie) ou encore entre parents par alliance. Les exemples dans (39) ci-dessous sont illustratifs de ce constat.

(39) a. *miñ-ii-k-o*

petit-frère/ petite-sœur-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'son petit-frère/ sa petite-sœur'

b. *mawn-ii-k-o*
grand-frère/ grande-sœur-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'son grand-frère/ sa grande-sœur'

c. *dend-ii-ko*
cousin/ cousine-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'son cousin/ sa cousine'

d. *es-ii-k-o*
beau-père/ belle-mère-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'son beau-père/ sa belle-mère'

e. *keyn-ii-k-o*
beau-frère/ belle-sœur-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'son beau-frère/ sa belle-sœur'

f. *yeeek-ii-k-o*
belle-sœur-CLIT.3SG-EPEN-CL.3SG
'sa belle-sœur = sœur du mari'

3.2 Les constructions prédicatives

En fulfulde, les CPP se répartissent en CSI et en CPT.

3.2.1 Les constructions prédicatives syntaxiquement intransitives

Les deux types de constructions intransitives attestées en fulfulde sont les constructions avec 'avec' et les constructions prédicatives possessives-thèmes (Topical possessive).

- Les constructions avec 'avec'

En fulfulde, le verbe employé pour construire ce type de CPP est *wondude* 'être avec', qui est doublé de la préposition *e* 'avec'. Le verbe *wondude* lui-même est formé de la base verbale *won* 'être' et de l'extension verbale consonantique *-d* de concomitance. L'emploi de ce verbe avec la préposition *e* donne une construction oblique présentant la configuration générale suivante :

PR *wondude* e PM

Les exemples dans (40) ci-dessous sont illustratifs des faits.

(40) a. *oo gorko ina wondi e jawdi keevndi*
DET homme COP._{ASP} être.avec avec richesse abondant
'Cet homme possède une richesse abondante'

b. *omo wondi e ganndal*
il/elle être.avec avec connaissances
'il/elle a des connaissances'

c. *suka oo ina wondi cellal*
jeune.homme DET COP._{ASP} être.avec santé
'le jeune homme possède une (bonne) santé'

d. *leydi ndii ina wondi e baasal mawngal*
terre DET COP._{ASP} être.avec avec pauvreté grand
'ce pays connaît une grande pauvreté' (Données personnelles)

- Les constructions prédicatives « Topical-possessives »
(CPTP)

En fulfulde, ce type de CPP est employé avec le verbe *woodande* 'exister pour', qui est formé de la base radicale *wood* 'exister' et de l'extension verbale de l'applicatif *-an* 'pour, au bénéfice de'. Dans cette construction, c'est le PM qui assume le rôle de sujet tandis que le PR représente le focus de la phrase. Les CPTP en fulfulde se présentent comme suit :

PM *woodande* PR

Les exemples dans (41) ci-dessous permettent d'illustrer cette situation.

(41) a. *yettoore woodani ko Geno*
louanges exister.pour COP._{PRES} Dieu
'c'est à Dieu qu'appartient les louanges'

b. *laamu woodani ko kaananke*
royauté exister.pour COP._{PRES} prince
'c'est au prince qu'appartient la royauté'

c. *njobdi woodani ko golloowo*
retribution exister.pour COP.PRES travailleur
 « le salaire appartient au travailleur »

d. *ko pi'gal tan woodanta guyjo*
COP.PRES bastonnade seulement exister.pour voleur
 'c'est seulement la bastonnade qu'il y a pour le voleur'(Données
 personnelles)

3.2.2. Les constructions prédicatives syntaxiquement transitives (CPT)

Pour rappel, dans les CPT, un verbe 'avoir' émerge à partir de la grammaticalisation des verbes actifs de possession comme 'obtenir', 'saisir', 'prendre', 'tenir', 'transporter', etc. En fulfulde, les verbes suivants sont utilisés: *dañde* 'avoir', *hebde* 'obtenir', *jogaade* 'prendre', *marde* 'garder', *tamde* 'saisir', *woodde* 'exister', *jejde* 'être le propriétaire de'. Le schéma général se présentent comme suit :

PR *ina* *dañi* PM

Les exemples dans (42) ci-dessous illustrent ces différents cas.

(42) a. *Hammaat dañii denbo moyfo*
Hammaat avoir femme bonne
 'Hammaat a eu une femme bonne'

b. *Baaba hebii pucci*
Baaba obtenir cheval
 'Papa a eu un cheval'

c. *omo jogii jawdi.*
il/elle prendre richesse
 'il/elle a une fortune'

d. *bimo mari beyngu*
il garder femme
 'il a une femme'

e. *o woodi ceede*

il/elle exister argent
'il/elle a de l'argent'

f. Ko kamko jeyi oto oo
 Cop.PRES lui/elle être.propriétaire voiture DET
'c'est lui/elle qu'appartient la voiture' (Données personnelles)

3.3 Les constructions possessives externes (CPE)

Pour rappel, dans les CPE la relation possessive n'est pas exprimée par un verbe lexical ; elle ne se situe pas, non plus, dans le SN. Elle est plutôt indiquée au niveau de la phrase dans une proposition. Cela apparaît ici en fulfulde dans (43) ci-dessous :

- (43)
- a. omo muusaa reedu
il/elle_{PR} avoir.mal ventre_{PM}
'il/elle a mal au ventre' (Données personnelles)
- b. ho're ndee keo keo heli
tête_{PM} DET COP.IDEN COP.PRES casser
'il/elle a perdu la tête' (Données personnelles)

Dans les CPE, le PR peut assumer les fonctions d'objet et de sujet selon la voix du verbe dans le prédicat. Le PR est objet dans un prédicat à voix active dans une construction transitive à objet double, comme le montrent les exemples dans (44) ci-dessous :

- (44)
- a. Umar helii Ummu juutngo
Umar casser Ummar_{PR} main_{PM}
'Umar a brisé la main à Ummu'
- b. O yennii mo' neene
il/elle insulter le/la_{PR} mère_{PM}
'il/elle l'a insulté de mère'
- c. O jabtii kam dewbo
il arracher me_{PR} femme_{PM}

'il m'a arraché la femme' (Données personnelles)

Dans un prédicat à voix passive à sens locatif, le PR assume la fonction de sujet, comme dans (45) ci-dessous :

(45)

a. *mido musaa ho're*
je_{PR} avoir.mal tête_{PM}
'j'ai mal à la tête'

b. *omo rafaa cellal*
il/elle_{PR} être.en manque de santé_{PM}
'il/elle

c. *omo sumee bernde*
il/elle_{PR} avoir.des brûlures cœur_{PM}
'il/elle a des brûlures à l'estomac'

d. *omo wulee ho're*
il/elle_{PR} avoir.chaud tête_{PM}
'il/elle a souvent la tête chaude' (Données personnelles)

Le PR peut également être le sujet d'un prédicat dont le verbe est à la voix active. Les exemples dans (46) ci-dessous sont illustratifs de ce constat.

(46) a. *omo yoori ho're*
il/elle_{PR} être.dur tête_{PM}
'il/elle a la tête dure'

b. *omo weli hakekille*
il/elle_{PR} être.agréable esprit_{PM}
'il/elle est intelligent(e)'

c. *omo selli wonki*
il/elle_{PR} être.en bonne santé âme_{PM}
'il/elle l'âme solide'

d. *omo laabi reedu*

il/elle_{PR} être.propre ventre_{PM}
'il/elle est gentil(le)' (Données personnelles)

Concernant le PM, ses fonctions sont celles de sujet, d'objet direct ou indirect. Ces différentes fonctions peuvent être illustrées dans (47-49) ci-dessous :

(47) *PM = Sujet*

Ko ho're ndee muusata mo'
 COP.PRES tête DET faire.mal lui
 'c'est la tête qui lui fait mal'

(48) *Objet direct*

Omo yoori ho're
il/elle_{PR} être.sec tête_{PM}
 'il/elle a la tête dure'

(49) *Objet indirect*

o fiɗii kam e koɲngal
il/elle frapper me_{PR} avec pied_{PM}
 'il/elle m'a atteint au pied' (Données personnelles)

Il est important de noter que les CPE relèvent du domaine de la possession inaliénable dans laquelle on peut constater la hiérarchie de Payne et Barshi : on y retrouve les parties du corps, la partie-tout, les relations de parenté ou d'autres types de possession inaliénable. Cela contraste avec les constructions possessives prédicatives, qui sont du domaine de la possession aliénable.

Conclusion

Cette étude portant sur les constructions et l'expression de la possession en fulfulde a été menée dans une perspective typologique. Son point de départ a été l'examen de la notion de possession, puis du prototype de la possession et des valeurs sémantiques de la possession. La seconde étape de l'étude a été la présentation de la typologie des constructions possessives dans la recherche actuelle appuyée par des exemples pris dans des langues diverses et différentes à travers le monde. Après cette phase

théorique, la question de l'expression de la possession en fulfulde a pu être abordée. Dans cette étude, les trois types de constructions possessives recensés dans la partie théorique ont été bien identifiés, à savoir les constructions possessives adnominales (CPA), les constructions possessives prédicatives (CPP) et les constructions possessives externes (CPE). Les résultats montrent que les schèmes de construction en fulfulde entrent bien dans le cadre des modèles typologiques décrits par les spécialistes, bien que la langue l'exprime de manière propre à son système. Dans les CPA, l'expression de la possession est indiquée soit par l'ordre des termes de la possession (PR et Pm), soit par l'application d'un moyen morphologique (affixe ou clitique) sur le PM. Dans les CPP, la relation possessive est exprimée dans un prédicat par un verbe de possession. Par ailleurs, les CPP en fulfulde connaissent également les deux types de constructions prédicatives : les constructions intransitives et celles transitives. Dans les CPE, enfin, la relation possessive n'est pas spécifiée par une forme verbale de possession. Elle n'est pas située, non plus, à l'intérieur d'un syntagme nominal ; elle situe plutôt au niveau propositionnel.

Concernant les valeurs sémantiques véhiculées dans les trois types de constructions, l'étude montre que, dans les CPA, la possession aliénable et celle inaliénable peuvent toutes deux être exprimées par une simple apposition des termes de la possession (PM puis PR), alors que l'expression de la possession inaliénable, plus précisément celle indiquant des relations de parentés, implique l'application d'une forme morphologique sur le PM. Concernant les CPP, l'étude montre que tous les types notés expriment la possession aliénable. Les CPE, enfin, expriment des relations de possession inaliénable, qui peuvent renvoyer à la parenté, aux parties du corps ou à d'autres types de possession inaliénable. On note ici donc une sorte de distribution complémentaire entre type de construction possessive (CPA, CPP ou CPE) et valeur sémantique (aliénable ou inaliénable).

Cette étude est une modeste contribution qui permet de voir que le domaine de la possession est un vaste champ complexe qui a besoin d'être exploré davantage. Nous espérons que notre travail inspirera d'autres études, surtout comparatives, dans les recherches ultérieures en linguistique africaine.

Références bibliographiques

- Appel, Viktoria** (2019), « Information Structure in Fula Dialects ». In *Afrikalinguistisches Kolloquium*, 1-22, Humboldt-Universität zu Berlin <https://www2.hu-berlin.de> (November 19, 2019)
- Breedveld, J.O.** (1995), *Form and meaning in Fulfulde: A morphological study of Maasinankooore*. Leiden: Research School CNWS.
- Clark, Eve V.** (1978), « Locational: Existential, Locative and Possessive Constructions ». In *Syntax*, édité par J. Greenberg, C. Ferguson and Moravcsik, E., 86-126. Stanford: Stanford University Press.
- Dixon, R. M. W.** (2010b), *Basic Linguistic Theory: Grammatical Topics*, Vol 2. Oxford University Press, New York.
- Harrison, Annette** (2003), *Fulfulde language family report*, SIL Electronic Survey Reports 2003-009. <http://www.sil.org/silesr/2003/silesr2003-009.html>. (12 November, 2013.) Jungraihtmayr, Hermann & Al-Amin Abu-Manga. 1989. Einführung in die Ful-Sprache. Berlin: Dietrich Reimer.
- Haspelmath, Martin** (1999), « External possession in a European areal perspective ». In *External possession*, édité par Doris Payne & Immanuel Barshi, 109–135.
- Herslund, Michael and Irène Baron** (2001), « Introduction: Dimensions of possession ». In *Dimensions of Possession*, édité par Irène Baron, Michael Herslund and Finn Sørensen, 1–25.
- Heine, Bernd** (1997a), *Possession: Cognitive sources, forces and grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Langacker, Ronald** (2009), *Investigations in Cognitive Grammar*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Langacker, Ronald** (2002), *Concept, image and symbol. The cognitive basis of grammar*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Langacker, Ronald** (2000), *Grammar and conceptualization*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.

- Lyons, John** (1968), *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press
- Mazzitelli, Lidia Federica** (2015), *The Expression of Predicative Possession: A Comparative Study of Belarusian and Lithuanian*, Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Munich/Boston
- McGregor, William B.** (2009), «Introduction: The Expression of Possession». In *The Expression of Possession*, édité par McGregor, William B., 1-12. Mouton de Gruyter Berlin/New York
- Miller, George A. & Johnson-Laird, Philip N.** (1976), *Language and Perception*. Cambridge: Cambridge University Press
- Miyamoto, Ritsuko** (1993), «A study of Fula dialects: examining the continuous/stative constructions». *Senri Ethnological Studies* 35. 215-230.
URL : <https://doi.org/10.15021/00003067>
- Payne, Doris & Barshi, Immanuel** (1999), «External possession: What, where, how and why». In *External possession*, édité par Doris Payne & Immanuel Barshi, 3–32. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Rose, Sarah** (2021), «Fula». In *Verbal Categories in Niger-Congo Languages*, Department of Linguistics, Memorial University of Newfoundland <https://www.mun.ca>
- Seiler, Hansjakob** (1983), «Possession as an operational dimension of language». *Günter Narr Verlag, Language Universals Series* 2. Tübingen
- Seliverstova, Ol'ga N.** (2004 [1975; 1990]), *Trudy po semantike*. Moskva: Jazyki slavjanskoj kul'tury.
- Stassen, Leon** (2009), *Predicative Possession*. Oxford: Oxford University Press
- Taylor, John R.** (1996), *Possessives in English. An exploration in cognitive grammar*. Oxford : Clarendon Press.

Sites web :

L'aménagement linguistique dans le monde :

<https://www.axl.celiane.ulawal.afrique> (Consulté le 12 janvier 2024 à 18h 12)

Peuls : <https://from.wikipedia.org/wiki> (Consulté le 12 janvier 2024 à 18h 12)